



Fédération québécoise des échecs

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS
TENUE AU COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF LE 24 JUILLET 2011

Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 15h05. L'ordre du jour suivant est circulé aux participants :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Présences et quorum
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
- 5) Points découlant du dernier procès-verbal
- 6) Rapport du Trésorier et présentation des états financiers examinés à jour pour l'année financière 2010-11
- 7) Nomination du Vérificateur
- 8) Rapport du Président
- 9) Fixation de la cotisation maximale des membres
- 10) Affaires nouvelles
- 11) Levée de l'assemblée

2) Présences et quorum

Le quorum est constaté.

Étaient présents entre autres : de Montréal – Guy Laurain, Éric Sonn, Gérald Lajoie, Félix Dumont, André Baril, Serge Archambault, Bernard Ouimet, Daniel Rousseau, Daniel Prigent, Thierry Le Duin, Marc Poulin et Alain Tremblay ; de Val D'or – Alexandre Le Bel ; de Lachute – Carl Montreuil ; de Sherbrooke – Julien Belzil et Simon Valiquette ; de la Rive Sud – Michel Roy, Denis Gauthier, Jonathan Turcotte et Yannick Lépine ; de Gatineau, M. Voloaca ; de Québec – Yvon Bluteau ; de Lanaudière – Patrice Gérard et Robert Giroux ; de l'Outaouais – Marcel Laurin.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Michel Roy, appuyé par Esther Paquette, propose que Marc Poulin et Bernard Ouimet agissent à titre de président d'assemblée et de secrétaire, respectivement. Proposition adoptée unanimement.

L'ordre du jour est lu par le Président. Aucune dissension n'étant exprimée, il est adopté tel quel.

4) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal est distribué dans l'assistance et lu silencieusement par chacun. Il est adopté à l'unanimité, sur proposition de Julien Belzil appuyée par Simon Valiquette.

5) Points découlant du dernier procès-verbal

Robert Giroux confirme que sa demande de remboursement présentée l'année passée, concernant le tournoi interclubs 2009 tenu au collège Notre-Dame, a depuis été réglée de façon satisfaisante.

6) Rapport du Trésorier et présentation des états financiers examinés à jour pour l'année financière 2010-11

Le Trésorier fait état d'un surplus d'opération de 17 905 \$ pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'exercice 2009-10 (perte de 1 384 \$). La différence est due principalement à des revenus de commandite plus élevés mais qui ne seront pas nécessairement récurrents l'année prochaine.

Simon Valiquette demande si une projection de budget pour 2011-12 a été faite. La réponse est que cette projection est en cours et qu'elle sera complétée après que la composition du nouveau CE sera terminée.

7) Nomination du Vérificateur

Le bureau Roland Naccache & Associés est reconduit comme Vérificateur des états financiers pour l'année en cours, sur proposition de Serge Archambault appuyée par Guy Laurain.

8) Rapport du Président

Marc Poulin présente son Rapport annuel du Président. Il fait état de l'arrivée de Jeu Royal (organisateur du tournoi du Père Noël 2010) et du Club d'échecs de Trois-Rivières pour le prochain Championnat ouvert de la Mauricie (COM) en 2012.

Pendant l'exercice terminé trois membres du CE (Lyne Lamontagne, Richard Cloutier, Claude Lalumière) ont quitté leur poste, mais ils ont été remplacés par des membres intérimaires (Daniel Rousseau, Raymond Desjardins, Bernard Ouimet).

Le site web a été rajeuni, grâce à une plate-forme technologique plus moderne et plus conviviale.

Pour le nouvel exercice en cours, on revient à douze tournois « Tour du Québec ».

Le Championnat Élite et le tournoi Juste pour jouer auront lieu simultanément en octobre, sur sept rondes.

Un stage de formation pour arbitre FIDE a été organisé. Douze personnes ont suivi la formation et on attend maintenant les résultats.

Il dépose son Rapport d'activités annuel pour l'exercice 2010-11, puis invite le président d'élection Alexandre Ber à annoncer le résultat des élections du nouveau Conseil Exécutif.

Alexandre Ber déclare que les membres sortants du CE sont tous reconduits dans leur fonction, à l'exception du poste de secrétaire qui reste vacant : Marc Poulin, Président ; Daniel Rousseau, Vice-président au développement ; Raymond Desjardins, Trésorier ; Thierry Le Duin, Vice-président aux manifestations.

10) Fixation de la cotisation maximale des membres

Marc Poulin et Raymond Desjardins présentent la nouvelle tarification provoquée par la hausse prochaine de la TVQ en 2012 et 2013. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Tous ceux qui renouvellent leur carte d'ici là paieront le tarif courant.

	Tarif Adulte courant → janv. 2012	Tarif Junior courant → janv. 2012	Tarif Cadet courant → janv. 2012
Carte de membre 1 an	40 \$ → 45 \$	30 \$ → 35 \$	22 \$ → 25 \$ ¹
Carte de membre 2 ans	70 \$ → 75 \$	55 \$ → 55 \$	38 \$ → 40 \$
Carte de membre 3 ans	95 \$ → 100 \$	80 \$ → 85 \$	54 \$ → 55 \$
Passeport-tournoi	15 \$ → 20 \$	15 \$ → 20 \$	15 \$ → 20 \$

La ristourne au vendeur, qui était uniformément 2 \$ pour un passeport-tournoi ou une carte Cadet un an sans revue et 5 \$ pour les autres types de carte, sera haussée le 1^{er} janvier 2012 de la manière suivante : carte 1 an – 5 \$ (aucun changement) ; carte 2 ans – 10 \$; carte 3 ans – 15 \$. La ristourne pour un passeport-tournoi et une carte Cadet un an sans revue augmentera à 3 \$.

La nouvelle tarification est adoptée à l'unanimité sur proposition de Raymond Desjardins, appuyée par Daniel Rousseau.

11) Affaires nouvelles

Patrice Gérard exprime le souhait que la FQE standardise la cadence de jeu pour tous les tournois du Tour du Québec. Le Président répond que deux cadences sont officiellement recommandées par la Fédération, mais qu'il y a toujours possibilité pour un organisateur d'obtenir une dérogation spéciale s'il apporte une justification appropriée, par exemple des contraintes d'horaire.

Patrice Gérard demande si la Fédération peut allouer des subventions aux Ligues d'échecs pour renouveler leur matériel de jeu : pièces, échiquiers etc. Réponse : ces besoins de base devraient être financés par les membres de ces ligues. La Fédération souhaite plutôt aider des projets ciblés qui sont de nature à augmenter la fréquentation du jeu.

Simon Valiquette demande à quoi va servir le Fonds Jeunesse. Le Président explique qu'il est là principalement pour financer des activités telles que le camps de formation du COQ, le Championnat Élite etc. Il pourrait aussi à l'occasion aider un individu spécifique ; toutefois, ce serait exceptionnel.

En réponse à une autre question, le Président précise qu'en principe, à partir du 1^{er} septembre tout tournoi coté FQE doit être disputé avec une cadence incrémentée. Il apparaît que cela

¹ Carte Cadet 1 an sans revue passera de 10 \$ à 15 \$

semble créer des difficultés pour certains clubs. Le conseil en prend acte et va reconsidérer cette règle.

Quelques membres ne comprennent pas la présence d'une section « Invitation » au Championnat « Ouvert » du Québec. Cela leur semble incohérent. Réponse est faite qu'il s'agit en fait de deux tournois différents qui ont lieu en même temps afin de sauver des coûts (une seule location de salle de jeu, la même équipe d'arbitres, etc.)

Guy Laurain pense que la section Invitation gagnerait à baisser un peu le critère de la cote requise, au motif qu'il y a plus de joueurs québécois à la recherche simplement d'un norme de Maître international au lieu d'une norme de Grand-maître. Aucun consensus n'émerge de la discussion.

12) Levée de la réunion

Sur proposition de Serge Archambault appuyée par Julien Belzil, la réunion est levée.